



Egalité des chances dans les projets de prévention: identifier les lacunes et agir de manière ciblée

Dans quelle mesure les projets de prévention en Suisse tiennent-ils compte de l'égalité des chances ? Une analyse d'une cinquantaine d'évaluations de demandes adressées au Fonds de prévention du tabagisme et au Fonds de prévention des problèmes liés à l'alcool de la Croix-Rouge suisse (CRS) a montré que la conscience des enjeux est réelle et que des progrès ont été réalisés. Des lacunes évidentes sont néanmoins toujours présentes, notamment concernant la prise en considération de la diversité et des besoins ainsi que l'implication active des groupes socialement défavorisés.

Afin de mieux traiter ces faiblesses à l'avenir, la CRS formule les recommandations suivantes :

1. Diversité : reconnaître la pluralité

Lacunes :

- Souvent, l'hétérogénéité au sein des groupes cibles n'est pas assez prise en compte.
- Les sous-groupes défavorisés ne sont pas suffisamment identifiés (par exemple les jeunes, les personnes issues de la migration, âgées ou touchées par la pauvreté) ou les caractéristiques telles que le sexe et le genre ne sont pas prises en compte de manière adéquate,

Recommandations :

- Utiliser des données existantes pour une analyse différenciée des groupes cibles.
- Prévoir des mesures spécifiques pour les groupes socialement défavorisés.

Par exemple, le groupe cible des «jeunes» est très hétérogène. Des facteurs tels que l'origine, le sexe, le genre ou la classe sociale peuvent avoir des répercussions différentes sur leurs besoins et leur cadre de vie.

2. Besoins : adapter les offres et supprimer les obstacles

Lacunes :

- La diversité des besoins, des valeurs et des contextes de vie au sein des groupes cibles ne fait pas toujours l'objet d'un relevé systématique et n'est pas suffisamment prise en compte.
- Les canaux de communication et le matériel ne sont souvent pas adaptés aux groupes socialement défavorisés (par exemple, absence de langage simple ou de traduction).

Recommandations :

- Identifier les besoins à l'aide de groupes de discussion ou d'enquêtes qualitatives.
- Introduire des offres à bas seuil dans le contexte de vie du groupe cible, avec l'aide de spécialistes, afin de réduire les obstacles à la participation.

Par exemple, inviter proactivement des jeunes socialement défavorisés dans un groupe de discussion.

3. Participation : renforcer systématiquement la participation et les ressources

Lacunes :

- La participation active des groupes cibles n'est généralement prévue que de manière ponctuelle. Les méthodes et le matériel sont rarement développés avec le groupe cible ou testés sur ce dernier.
- Les évaluations prennent peu souvent en compte la perspective des groupes socialement défavorisés.

Recommandations :

- Formuler des objectifs et des mesures concrètes en faveur de l'égalité des chances.



- Elargir les réseaux de manière ciblée (par exemple associations de migrants, médias sociaux des groupes cibles).
- Impliquer activement les groupes défavorisés dès le début.
- Compléter les évaluations par des questions sur l'égalité des chances.

Par exemple, impliquer des personnes clés (pairs) du groupe cible dans toutes les phases du projet.